

Décision du Président n°2024.04  
Demande de subvention – axe 1 du PAPI Têt – action 1.3a

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président ;

LE PRESIDENT

Décide de solliciter le concours de l'état pour le financement de l'opération « Création d'outils de sensibilisation – réalisation d'un escape game »

ORGANISMES	PARTICIPATIONS	MONTANTS DES AIDES
ETAT	80%	20 160.00€
AUTOFINANCEMENT	20%	5 040.00€
TOTAL OPERATION	100 %	25 200 €TTC

S'engage à inscrire au budget 2024, les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait à Perpignan, le 6 mars 2024

Le Président,

Pierre PARRAT

